

Evreux St
Mr. Jany Jany

Antoine Rouquette épouse Marie Verdier
+ 8-5-1762 50 ans + 21-4-1777

Antoine Rouquette épouse de Calonne Decapit
+ 29-7-1793 + 4 personnes

Pierre Rouquette épouse Antoinette Doude
+ 24-11-1839 80 ans
Stienne + 19-8-1811 n. 183-1711
calabrais

Jean Baptiste Rouquette épouse Marie Jean Castel
de Roubaix
ni le 24-7-1780 à Roubaix
+ 6-4-1853

Antoine épouse Marie Combon de Joloch
+ 30-6-1862
Antoinette de Joloch fait par François Rouquette, son cousin, de Roubaix

François Rouquette épouse Marie Jean Geacostor
de Roubaix
ni le 8-3-1816 à Roubaix
+ 29-1-1888

Henri Rouquette ni le 8-9-1849
+ 28-9-1871 calabrais

François Edouard Rouquette épouse Marie Annal
ni à St. Come le 13-18-1867
+ 16-1897

Etie Rouquette épouse Berthe Baral

J amms le 15 11-1975

Monsieur Raymond

Un grand merci pour le document que vous m'avez
envoyé - Me remontant à l'époque où j'avais
ma famille et mes amis les avous des avous

Je vous avoue que le contrat de mariage
que vous m'avez demandé d'autant ~~de~~ Rouquette
de dolomel et Catherine Escarpit de Aron. Cet acte est aux
Normistes de l'étude

Au vu de ce document je suis dans l'obligation de
rectifier l'arbre genealogique de votre famille quant à l'origine

Jean Rouquette, du Batut
époux de Françoise Boulud de 8 amms

Antoine Rouquette, deidi a dolomel le 23-4-1687
époux d'arm Gastal (Riquelme) le 13-11-1715

← Jacques Rouquette
époux de Anne Prouesse
Jacques Rouquette né le 12-5-1672, 2 marais François Laffont de
époux de Anne Prouesse veuve époux de Jean Rouquette, du Batut

Antoine Rouquette né en 1718, deidi le 25-7-1793 age de 75 ans
époux de Catherine Escarpit + le 4 pluviôse an 15
(contrat de mariage joint)

Jean Baptiste Rouquette
époux de Marie-Anne Cartal, de Aroncel

François Rouquette
époux de Marie-Anne Geneston, de Menzlanques

François Edouard Rouquette
époux de Marie Sarah, d'Arbon

Edouard Rouquette

Jean Rouquette époux d'arm Prouesse né en 1682
époux d'arm en 1718 lorsque son paquit son fils Antoine
époux de Catherine Escarpit, l'a eu pléinble
vous remercier dans les notes ci jointes que
Antoine Escarpit, del l'Horti, le père de Catherine Escarpit
s'est reconnu débiteur, par acte Rouquette du 3-6-1683,

Concerne mariage projeté entre Catherine Escarpit de Besse et Antoine Rouquette de Solassols .

L'an 1756 et le 19 Février , avant midi au village de Besse , paroisse de St. Amans des Cots , pardevant moi notaire et les témoins soussignés , ont été en leurs personnes Pierre MARG et Catherine ESCARPIT mariés du lieu de Cassou , ledit Marc agissant en qualité de mari et maître des biens dotaux de ladite ESCARPIT ;

ont reconnu et confessé que ledit Marc à tout présentement et réllement reçu d'Antoine Rouquette du village de Solassols AGISSANT EN QUALITE DE FUTUR EPOUX D'AUTRE CATHERINE ESCARPIT DU PRESENT VILLAGE ,

ici présent et acceptant ,

la somme de 300 livres en bonnes espèces ayant cours , au vu de moi notaire et des témoins , à son contentement , et ce pour et en tant moins de celle de 500 livres qui lui reste due de la constitution faite à ladite ESCARPIT , son épouse , dans leur contrat de mariage reçu par feu Darribat notaire le 10 Janvier 1735 ,

à laquelle somme de 300 livres , ensemble de tous intérêts qui pourraient être dus audit MARG , des termes arriérés de la constitution .

IL DEMEURE CONVENU ENTRE PARTIES , QUE SI LE MARIAGE PROJETE ENTRE ANTOINE ROUQUETTE ET LADITE ESCARPIT NE DEVAIT POINT S' ACCOMPLIR , LEDIT MARG SERA TENU DE REMBOURSER AUDIT ROUQUETTE

lesquels intérêts ledit MARG ne pourra plus demander et promet de tenir quitte ledit ROUQUETTE , ensemble la somme de 300 livres de capital , et tous autres qu'il appartiendra . De laquelle somme de 300 livres , au profit de son épouse sur tous et chacun de ses biens , pour être rendue le cas échéant à qui de droit.

Il subroge ledit ROUQUETTE , à concurrence de 300 livres . Quant à la somme de deux cent livres qui lui reste due sur la constitution , il subroge ledit Rouquette en son lieu et place à concurrence de 300 livres .

De plus les mariés déclarent que feu Antoine ESCARPIT , premier de nom , LEUR FRERE ET BEAU FRERE , du présent village , n'a jamais disposé de biens en leur faveur par testament ou donation , ni de quelque manière que ce soit , à la réserve de ce que feu ESCARPIT

donna et constitua à ladite Escarpit Catherine à son contrat de mariage ,

consentant lesdits mariés , que toutes autres dispositions que feu ESCARPIT pourrait avoir faites en leur faveur postérieurement seraient sans effet et sans valeur ,

et que le testament fait par ledit feu ESCARPIT devant le notaire soussigné soit exécuté suivant sa forme .

En présence du Sieur Antoine PEZET de Solassols , et du sieur CAMBON expert du village de Besse , soussignés avec ledit ROUQUETTE . Les époux MARG de ce requis ayant déclaré ne savoir

(.... et Me. Joseph Gauzit note : ROUQUETTE , PEZET ET CAMBON ont de belles signatures)

Un nupt npt cent cinquante six et le nupt npt fait vers
après midi, au village de Besse, paroisse de St Arnans

Pardevant moi notaire et les femmes soussignées
ont été en leurs personnes Antoinette Rouquette, travailleuse
fille légitime de feu Jacques Rouquette et Anne B...
quand vivaient Marie du village de Dolomieu, paroisse
de St Arnans - d'une part

et Catherine Escarpit, première de nom, fille légitime de feu
Antoine et de Marie Brevier, mariés devant ledit
Escarpit vivant, du présent village - d'autre part

Lesquelles parties, ici présentes, me Rouquette procède avec
comme personne libre et ledit Escarpit du consentement
de ledit Brevier, sa mère présente, ont permis de se prendre
en vrai et légitime mariage à la première requête qui
en sera faite, à peine de faux, deperis, dommages, intérêts contre
la partie refusante

En faveur de quel mariage a été en sa personne
ledite Marie Brevier, laquelle en conséquence du pouvoir
à elle donné par feu Antoine Escarpit, son mari, feu non
dernier et valable testament reçu par moi le 1^{er} mai 1750
contrôlé, a nommé et choisi ledite Catherine Escarpit,
première de nom, ici présente et acceptant, pour elle
recevoir et profiter de l'héritage de feu Escarpit
sur la réserve, conditions et restrictions portées par ledit
testament et sur la réserve faite par ledit Brevier
de sa légitime telle que de droit pourant appartenir aux
autres enfants, quelle se réserve de finir de ce recevoir.

Plus la réserve au cas où elle ne pourant venir avec
la future épouse, la quantité de deux setiers de blé seigle,
mesure de Montepic de froment vague et annelle,
les herbes potagères au jardin, du bon à la basse cour, la
dormeur à la chambre au dessus de la cuisine feu pourvue
de pour pendant sa vie, le cas d'incapacité arrivant,
le tout en conformité du testament

Tous les quels biens entiers la future épouse se constitue
en dot en faveur du futur époux lui même faisant que
dernier, il se constitue tout et chacun de bien qu'il
pourra d'apporter avec convention que toutes les
liquidations, réparations, aménagements que le futur
époux pourant faire sur les biens de la future lui
serviront de reconnaissance

En outre le futur époux se constitue le donner de
de 99 livres 18 sols à lui due par feu Escarpit suivant
acte d'obligation par moi reçu le 20^{ème} juin 1753

En présence de deux Antoine Perret, bourgeois à Dolomieu
et Antoine Lucadour, vigneron à Campanes soussignées
avec que le futur époux - ledite future épouse et sa
mère ont déclaré ne savoir - (suivant les révisions)

Contrôlé à St Genesève le 27^{ème} juin 1756

(à noter que l'usage notaire à Carnisat n'a pas assisté
au contrat de mariage)

1672 : Une Jeanne ROQUETTE de Monté-
nie est marraine au baptême d'Antoi-
ne BESONNES fils à François BESONNES
et Guillemette VACCARESSSE. (reg.
de St. Amans des Cots.) 3170

13.7.1694 : 2^{ème} acte de Vayssier =
Extrait de vente par Guillemeine VIGUIER
veuve d'Antoine AMBERNY et Marguerite
AMBERNY de Colhuènes - vente faite à Pierre
VACCARESSSE du village de Vadrinas, tous
PAROISSE DE VITRAC. Il est dit que l'acte
fut passé au village de Barrières, dans la
maison d'Antoine BOUISSOU Marchal. Présent
cité = Jean DELMAS PRETRE DU VIAIA,
(Cet acte comme le précédent est référencé
aux archives de RODEZ 3 E 13007
- ce sont les deux seules minutes de Vayssier
Notaire à Ste. Geneviève, se trouvant en
1974 aux archives de RODEZ.

Documents communiqués par Mr. le Curé de
VITRAC : Abbé WILK.

5 Aout 1716 : Mariage de Jacques ROQUETTE
originaire du village de Solassols -
Paroisse de St. Amans (agé d'environ ..
36 ans ?), mariage avec Anne VACCARESSSE
de Brenac agée d'environ 23 ans. Il est
écrit sur le registre : Les publications
canoniquement faites sans opposition et
du consentement du Sieur Curé de St. Amans,
ont reçu la bénédiction nuptiale le 5 Aout
1716. Présents : M. Pierre MEYER à M.
Antoine VACCARESSSE Prêtre, puis Antoine
PUCH à Etienne BOUET dudit Solassols
(Le registre est signé de DANGLES Curé.)
Anne VACCARESSSE était fille de Guillaume
VACCARESSSE dit "Catalés" de Brenac né
en 1651 puisque décédé le 12 Aout 1727 à
l'âge de 76 ans. L'épouse de Guillaume
père d'Anne VACCARESSSE avait nom Gabrielle
DANGLES. Elle était née en l'an 1.653 et
devait décéder le 13.4.1728 agée de 75 ans.
Il a été trouvé à Anne VACCARESSSE un frère
et une sœur :
- Béatrix VACCARESSSE, mariée le 11.2.1709
à François Barré dit "Raynal" de
Bénaven.
- Pierre VACCARESSSE dit "Catalés", mort
le 27.1.1754 à 79 ans (né en 1.680).
Pierre Vaccaressse fut l'époux de Raymonde
BASTIDE de La Planque - Paroisse de Ste.
Geneviève avec qui il s'était marié le
6.11.1721. Cette épouse née en 1.690
était fille de Pierre BASTIDE et d'une
Antoinette BESONNES.

1715 probable ...

En l'an 1705 naquit Marque ROQUETTE fille
de Jacques ROQUETTE à Anne VACCARESSSE.

11.5.1719 : Baptême de Gabrielle Rouquette
de Solassols fille de Jacques ROQUETTE à
de Anne VACCARESSSE. Parrain : Jean
ROQUETTE son oncle de Solassols. 128-148
Marraine : Gabrielle DANGLES de Brenac. 148

11-2-1738 : Mariage de Jean SAUREL de
Solassols plus tard par ce mariage, où en
venant comme gendre chez GASTAL il apporta
le Nom de SAUREL
Présentement en 1738 venant de la famille des
SAUREL de Dénayrouzes près de St. Gervais .
Il épouse Marque Rouquette de Solassols,
fille de Jacques ROQUETTE et d'Anne
Vaccaressse.

18-1-1760 : Mariage de Jean
PROMENT, fils légitime et
naturel de feu Antoine Proment
et Antoinette Saurel, mariés du
village de Paulhac, Paroisse
de St. Symphorien à Rouquette
Gabrielle, fille légitime et naturelle de
feu Jacques Rouquette à Anne Vaccaressse,
quant vivaient au village de Solassols.
Témoins : Pierre BESONNES des Cazelles
(St. Symphorien de Thonières)

23.6.1725 : Bapt. de ROQUETTE
Marguerite fille à Jacques ROQUETTE
et Anne VACCARESSSE. Parrain : Antoine
VACCARESSSE du village de BRENAC -
Paroisse de Ste. Geneviève. Marraine :
Marguerite ROQUETTE du village des
MISSOUS - St. GERVAIS. 2106

19.9.1731 : Décès de
Anne VACCARESSSE de Solassols. 184

8.4.1731 : Baptême de Pierre ROQUETTE
fils à Jacques ROQUETTE et Anne
VACCARESSSE de Solassols. Parrain : 2116
Pierre MADAULE. Marraine : Marguerite
ROQUETTE de Solassols.

Antoine dut naître
vers 1718 au
lieu d'origine de
sa mère, soit à
Brenac ...

LIENS AVEC " LE BATTUT " 184.
Né en l'an 1620 Pierre ROQUETTE du BATTUT
prit pour épouse Jeanne MAYNIEN de La Forie
Haute.
Un frère de ce Pierre ROQUETTE avait prénoms
ANTOINE et ce Antoine venant lui aussi du
BATTUT épousa en l'an 1642 Anne GASTAL de
SOLASSOLS. Il y a peu de temps : Maison
SAUREL. Parmi les enfants de ce couple
JACQUES ROQUETTE vit le jour le 2 Mai de
l'année 1672. Jacques eut pour Marraine :
Françoise LAPON femme de Jean ROQUETTE de
VENGRES, natif lui encore du BATTUT puis -
que frère de Pierre et d'Antoine.
... que j'inscrive tout de suite ici :
que JACQUES ROQUETTE est entre autre ce
Anne VACCARESSSE un fils
Antoine ROQUETTE qui en 1756 devait
s'unir à Catherine ESCARPIT de FAIRE VENIR
AU ROUGE BAPTISTE ROQUETTE DE SELE. Le
24 Juillet 1762. La suite nous le savons.
Pour confirmer et préciser ces
liens de parenté, l'extrait intégral de
l'acte CASTEL du 10.12.1818 - aimablement
recopié et fourni par M. Joseph GAUZET en
fournit : LES PREUVES irréfutables
Cet acte concerne la liquidation de la
succession d'une Marie PROMENT " idiote
de naissance " ...
qui était Marie PROMENT ?..
ou bien : Jacques ROQUETTE et sa conjointe
Anne VACCARESSSE - quant ils vivaient à
SOLASSOLS eurent une fille au prénom de
GABRIELLE. Gabrielle ROQUETTE naquit le
11.5.1719. Elle eut comme Parrain : Jean
ROQUETTE un frère de son père, puis comme
Marraine : Gabrielle DANGLES de Brenac
Le 18 Janvier 1760 fut célébré son
mariage avec Jean PROMENT de Paulhac de
St. Symphorien de Thonières. Pour ces
épousailles, le registre de Catholicité
cité comme témoin : Pierre BESONNES des
Cazelles de St. Symphorien ...
De ces accordailles de Jean PROMENT avec
Gabrielle ROQUETTE agée de 41 ans (!) un
enfant vint au monde le 10.9.1761, c'était
une fille. On l'appela MARIE. Le Parrain
désigné fut Jean SAUREL gendre de GASTAL
de Solassols. Jean SAUREL issu des Dénay-
rouzes de St. Gervais était le mari de
Marque ROQUETTE sœur de la Maman fut
baptisée de ce jour. La Maman fut
Antoinette SAUREL de PAULHAC Grand Mère de
la petite Marie. A ce baptême se trouve
aussi noté sur le vieux registre, la pré-
sence d'ANTOINE ROQUETTE du village de
BESSE à Etienne MADAULE de Solassols.
La suite fut tragique. Marie PROMENT fille
unique est notée dans les actes Notariaux :
" IDIOTE DE NAISSANCE "

27.11.1731 : Mariage de Jeanné Vaccaressse
fille à Guillaume Vaccaressse et Catherine
Hannies (illisible), mais de :
Palachoux - Paroisse de VITRAC.

11.1.1738 : Noces de Pierre Vigoureux
fils à Mathieu Vigoureux à Jeanne
Vaccaressse mariée du village de Solassols -
Parrain : Pierre Pachoux du village de
BESSE - Paroisse de Castels Notre-D
de Palachoux - Paroisse de VITRAC.

24.11.1772 : Mariage Jean VACCARESSSE fils
de Laurens Vaccaressse et de Marguerite
GARBEILLE (illisible), mariage avec Anne
DELPIEU, fille de Jean DELPIEU à de
Marguerite SIGNOUH ...

1735 : DAUDE - Quitte de Pierre
Vaccaressse à Dardarine (pas
lisible) de Lacalm.

4.9.1758 : Décès de Anne VACCARESSSE dite
" Le Bessano " épouse de Etienne RIGAL
dit " BESSOU ". 212

6.9.1754 : Décès de Jeanne VACCARESSSE.
Décès déclaré par Louis SIRVAIN et
Baptiste SIRVAIN. 262

JEAN ALBOUZE, (né aux Brasses le 28 novembre 1828 et décédé à Paris le 13 septembre 1892 à l'âge de 64 ans). Il s'est marié trois fois :

a) - le 21 novembre 1854 avec Louise CAMPY de la Banésic-Haute, paroisse d'Orlhaguet, fille (18-9-1829 - décédée à Paris en 1857), fille de Jean CAMPY et de M. Ursule BLANC.

Une fille : Octavie, Antoinette ALBOUZE, née le 8 février 1857 à Paris 20ème et qui a épousé le 7 janvier 1874 Jean-Baptiste, Alphonse CAMPY de La Banésic-Haute, né le 10 février 1849, fils de J. Baptiste CAMPY (8-6-1810 - 11-11-1853) négociant à Paris et de Marie-Jeanne LAGRIFOUL de Ste-Geneviève, née le 22 novembre 1820, fille de Jean et de

M. Jeanne VACARESSE.

3 enfants de J. Bap. Alphonse CAMPY et de Oct. Antoinette ALBOUZE :

1761 : (voir 1764) Baptême d'Anne Rouquette, = il s'agit du mas de GINISTY. Le mas de GINISTY d'après Charles DAGNEAU s'appelle actuellement le MAS (tout simplement), il y a 2 maisons (BATUT & Gibelin)

En 1761 vivait au mas de GINISTY :

- Guillemine ANTRAIGUES veuve de Pierre CAYRON.
- Jeanne VACCARESE, veuve de Mathie VIGUEROUX de Soulages.
- Pierre GUITTARD.
- Le sieur SAUREL : redevable de 8 livres 1 sol et 10 deniers au comte d'Estaing (une des plus fortes impositions du Gassou Mas de Ginist, (le ci dessus concerne : CASSUEJOULS

30.7.1782 : Mariage de Pierre GAILLAG fils de feu Pierre GAILLAG et de Béatrix VACCARESE de Fabrègues, et honnête fille Catherine Rieutord fille de Guillaume Rieutord et Françoise CONDAL mariés quant vivaient au village d'Esparlas. (registre de St. SYMPHORIEN)

22.2.1853 - N° 39 - François MOLINIER Propriétaire cultivateur demeurant au Juanas de Florentin, devait (ENCORE 114 francs à Guillaume Vaccarese propriétaire à Lieutadés (Cantal) SHER (Justice Paix - St. Amans des Cots)

VACARESSE : En 1642 - Dorothée de Tubières se mariait. Elle était fille de François de TUBIERES seigneur de LA VACARESSE ...

1 - Jean MONTEIL dit " Le Suche", de Bronac.

Il avait épousé Anne MENESCLOU de Lacals, décédée le 31 mai 1758 à l'âge de 52 ans.

Ce foyer a eu au moins 5 enfants :

- 1 - Jean MONTEIL (21 avril 1729 - 13 février 1748).
- 2 - Antoinette MONTEIL, née le 3 décembre 1730.
- 3 - Jean MONTEIL (voir plus bas.)
- 4 - Geneviève MONTEIL, née et baptisée le 18 novembre 1737, par rrain: Jean VACHES du Bousquet près de Laguiole, marraine : Antoinette MENESCLOU de Lacals; mariée le 21 novembre 1764 à Guillaume GINISTY, de Rives paroisse de Ste-Geneviève, né le 20 juin 1738 et décédé à Bronac le 10 mars 1806, fils de Bertrand GINISTY et d'Antoinette VACARESSE, de Rives. Ce foyer a résidé à Bronac.
- 5 - Marguerite MONTEIL qui a épousé Jean DANGLER, sans autres précisions.

2 - Jean MONTEIL (22 octobre 1732 - 1806) baptisé le 23 octobre 1732

La VACARESSE : Parmi les seigneurs ayant pris parti pour la Religion réformée se trouvait La Vaccarese 815-

Un ROQUETTE, curé des Missions étrangères à Paris, fut souscripteur aux ouvrages de Henri APPRE : Lettres à mes neveux. De même un " VACARESSE " curé de St. Pierre de Bessuéjols. 790